

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapisti della psicomotricità



psychomotorik schweiz
psychomotricité suisse
psicomotricità svizzera

Rapport annuel 2021



Impressum

Editeur:
Psychomotricité Suisse
Genfergasse 10
3011 Berne
Téléphone 031 301 39 80
info@psychomotricite-suisse.ch
Tirage: 370 ex.
Mai 2022

Editorial

**« On ne peut pas changer le vent,
mais on peut mettre les voiles différemment. »**

Aristote

Chères et chers membres,

La citation d'Aristote peut être interprétée de plusieurs façons – je l'associe aujourd'hui à l'auto-efficacité telle que nous permettons de l'expérimenter dans la thérapie psychomotrice. Une auto-efficacité qui évolue dans les possibilités et les ressources données, se déploie et développe une force créatrice dans l'environnement existant.

Pour l'association aussi, il est essentiel d'être auto-efficace. S'appuyant sur ce qui a été réalisé au cours des 50 dernières années grâce au travail de nombreux membres et au soutien de toutes et tous, elle se tourne vers l'avenir et fixe des objectifs généraux.

Dans le cadre du processus stratégique, le comité central, en collaboration avec les comités des sections, a analysé le vent, examiné, priorisé et finalement défini différents itinéraires et voilures. Les thèmes stratégiques présentent des objectifs généraux et tracent la voie à suivre. Ils permettent au CC, aux sections et au secrétariat général d'agir de manière proactive et coordonnée et d'utiliser les ressources de manière groupée et ciblée. Nous vous présenterons les thèmes stratégiques lors de l'AG de juin.

Le rapport annuel vous informe sur les principaux thèmes et projets qui ont occupé une place centrale à l'échelle nationale en 2021 et vous donne un aperçu du précieux travail fourni par les sections. Pour cet énorme travail, je remercie de tout cœur.

Nous sommes très heureux de fêter avec vous les 50 ans de l'association et de regarder ensemble vers l'avenir.

Avec mes meilleurs vœux



Judith Sägesser Wyss
Présidente

Rapport annuel du comité central et du secrétariat général

Processus stratégique pour une progression réussie

Judith Sägesser Wyss, Simone Reichenau, Nicole Messner

Au cours de l'année associative écoulée, le comité central (CC) et le secrétariat général (SG) ont beaucoup réfléchi aux différentes options stratégiques de l'association. Les thèmes rassemblés ont été classés par ordre de priorité et les objectifs à court, moyen et long terme ont été définis. Les comités des sections ont été impliqués dans le processus et ont pu faire part de leurs suggestions. Un projet important de l'année associative écoulée a été la révision totale des règlements de reconnaissance pour les professions pédaogo-thérapeutiques décidés par la CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique). En octobre 2021, l'assemblée plénière de la CDIP a décidé que la formation en psychomotricité (qualifiante) peut désormais être organisée à la fois sous forme de cursus de bachelor et de master.

Au cours de l'exercice écoulé, diverses activités de l'association ont également été influencées par la situation liée au COVID-19. En raison des restrictions, l'assemblée générale n'a donc pas pu se tenir physiquement. Le comité central a opté pour une assemblée générale en direct. Quelque 80 membres ont profité de l'occasion pour s'informer sur les activités importantes de l'association et participer au vote sur différentes décisions.

Michèle Schumacher et Florence Mauboussin ont quitté le comité central lors de l'assemblée générale. Marjorie Cardaci, qui avait déjà participé à l'instance dès janvier 2021, a été nouvellement élue au CC. Judith Sägesser, présidente, ainsi que les membres du CC Ursina Lachappelle, Karo Samann et Anja Solenthaler ont été réélus pour trois années supplémentaires au comité central. Myrtha Häusler et Nadia Ferella Falda, qui ont été élues en 2020, viennent compléter le comité central.

Le secrétariat général continuera d'être dirigé par Simone Reichenau et Nicole Messner dans le cadre d'une co-direction. Pour les tâches administratives, elles bénéficient du soutien d'Amanda Manse.

Au cours de l'exercice écoulé, le comité central et la direction se sont réunis quatre fois en ligne et pour une retraite de deux jours, qui a heureusement pu avoir lieu en présentiel.

Gros plan sur le processus stratégique

Au début de l'année, le CC et le SG ont beaucoup réfléchi aux différentes options stratégiques de l'association. Lors de la conférence des sections qui s'est tenue fin mars, les comités de section ont de nouveau été impliqués. Christian Liesen a présenté l'analyse FFOM élaborée à partir de différents ateliers avec le SG/CC, les comités de section et les centres de formation. Il a ensuite expliqué brièvement les principaux points d'un processus stratégique. L'objectif central d'un tel processus est de sortir de la «gestion de crise» et de parvenir à aller de l'avant, grâce à la stratégie. Dans des salles de groupe, les représentant-e-s des comités des sections ont discuté des différents thèmes stratégiques et ont communiqué en plénum les principales conclusions qui s'étaient dégagées. Lors de la retraite du comité central en septembre, les thèmes stratégiques ont encore une fois fait l'objet d'un travail intensif. Tous les thèmes stratégiques – rassemblés à partir du rapport stratégique, des suggestions de la conférence des sections, des objectifs annuels en cours ainsi que des suggestions externes – ont été compilés et classés par ordre de priorité par le comité central. Les thèmes stratégiques prioritaires ont ensuite été discutés sur la base de questions d'audit définies. Lors des réunions qui ont suivi, les thèmes stratégiques ont été affinés et les objectifs à court, moyen et long terme ont été définis.

Collaboration avec les sections et coopérations avec les syndicats

Afin d'échanger avec les sections, deux conférences des sections (CS) ont eu lieu en 2021, toutes deux en ligne en raison de la pandémie de coronavirus. Comme nous l'avons déjà mentionné, la conférence des sections de mars a mis l'accent sur le processus stratégique. Lors de la deuxième conférence, la pénurie de personnel qualifié a été l'un des principaux thèmes abordés. La pénurie de thérapeutes en psychomotricité formés se dessine depuis 2 ou 3 ans et s'aggrave actuellement. Elle concerne surtout les cantons alémaniques et le Tessin. Le CC et le SG ont présenté des propositions de stratégies à long terme ainsi que des solutions à court et moyen terme. Celles-ci ont ensuite été discutées avec les comités de section et soutenues par ceux-ci. Les prochaines étapes ont été définies : élaboration d'une prise de position par

le secrétariat général et négociations entre les comités de section et le canton pour des places de formation supplémentaires.

Pour l'année associative 2021, le comité central a approuvé deux coopérations cantonales avec des syndicats : la coopération de la section zurichoise avec le SSP, en cours depuis 2018, ainsi qu'une nouvelle coopération de la section VD avec le syndicat SUD. Le comité central a également approuvé les propositions de 5 sections pour un financement partiel des doubles affiliations. Ces contributions de soutien ont été remboursées pour la première fois en 2021. Sur la base des évaluations au sein des sections, le comité central a approuvé la poursuite des coopérations et le financement partiel des doubles adhésions pour 2022.

Nouvelle offre de prestations pour les membres : Abo Psychomot HIN

En collaboration avec Health Info Net AG (HIN), l'association a développé l'abo Psychomot HIN, une offre réservée exclusivement aux membres de l'association. Les thérapeutes en psychomotricité collaborent souvent avec des médecins et d'autres spécialistes ou avec des personnes investies de l'autorité parentale. Pour des raisons de protection des données, le courrier ou le fax sont souvent utilisés. Avec HIN, les thérapeutes en psychomotricité communiquent de manière simple et sûre par voie électronique – avec tous les fournisseurs de prestations, partenaires et clients, en conformité avec les exigences légales.

Relations publiques

Bulletin : les membres ainsi que certains organismes externes choisis ont reçu en septembre 2021 le bulletin consacré au thème central «Identité professionnelle et compétences clés dans la thérapie psychomotrice». L'article principal a clairement montré comment les choses ont bougé avec le nouveau profil professionnel, le développement des filières d'études et la révision du règlement de reconnaissance de la formation et a expliqué comment l'association professionnelle s'engage dans ce processus pour renforcer encore la profession et l'identité des thérapeutes en psychomotricité.

Newsletter : les membres ont reçu cinq newsletters contenant des informations actuelles sur l'association, des informations sur des publications passionnantes, des manifestations et des formations continues, ainsi que des offres spéciales pour les membres de l'association.

Article publicitaire : à l'occasion de la Journée Européenne de la Psychomotricité EFP qui s'est tenue le 19 septembre, l'association avait proposé une balle de massage à pointes aux membres. Les gadgets ont été commandés assidûment et les 3000 exemplaires ont été rapidement distribués aux membres. À l'occasion de la Journée européenne de la psychomotricité, l'association a en outre abordé un thème d'actualité dans un article: l'article était axé sur le fait que les enfants et les adolescents sont particulièrement touchés par les conséquences de la pandémie de Covid-19 et que leur santé physique et psychique en pâtit. L'article montrait comment la thérapie en psychomotricité peut y remédier avec ses offres.

Profil de la profession en version imprimée : dans un premier temps, le profil de la profession élaboré en 2020 n'était disponible que sous forme électronique. Un petit tirage a été imprimé pour la distribution dans les centres d'information professionnelle ou dans le cadre de salons professionnels ou de manifestations d'information. Les centres d'information professionnelle ont été contactés et pouvaient en commander des exemplaires en cas de besoin.

CDIP: révision totale des règlements pour les professions pédago-thérapeutiques

La révision totale des règlements de reconnaissance pour les professions pédago-thérapeutiques décidée par la CDIP est un projet important de l'année écoulée auquel l'association continue de s'intéresser. Font partie des professions pédago-thérapeutiques: logopédie, thérapie en psychomotricité, enseignement spécialisé et éducation précoce spécialisée. Un groupe de travail dirigé par le secrétariat général de la CDIP, composé de représentant·e·s des cantons, des institutions de formation et des associations professionnelles, a pour mission de préparer un projet de nouvelle réglementation. Simone Reichenau, du secrétariat général, représente l'Association Psychomotricité Suisse au sein du groupe de travail.

Le processus est essentiel pour le développement de la profession et du domaine spécialisé thérapie en psychomotricité. Les échanges entre le comité central et le secrétariat général, avec les formations, les autres associations et les acteurs impliqués, sont d'autant plus intenses.

Pour l'association, la question de l'étendue de la formation et du niveau final de qualification professionnelle (bachelor ou master) est décisive, car elle marquera l'évolution de la formation, de la profession et du

domaine spécialisé pour les années à venir. Afin de développer et de justifier la position de l'association, un bref sondage a été effectué auprès des membres de l'association.

Le 22 octobre 2021, l'assemblée plénière de la CDIP a décidé que la formation en psychomotricité (qualifiante) peut désormais être organisée à la fois sous forme de cursus de bachelor et de master.

Groupe de projet Financement de la thérapie psychomotrice par les caisses-maladie

La consolidation et, si possible, l'élargissement du financement de la thérapie psychomotrice par des assurances complémentaires est un thème central de l'association. Une enquête auprès des thérapeutes en psychomotricité indépendant·e·s a permis de recueillir des informations sur leur cabinet, leur clientèle et leur financement. Sur cette base, le groupe de projet a commencé à rédiger une brochure qui pourra ensuite être utilisée pour les négociations avec les différentes assurances complémentaires. Il est accompagné par Christine Theumann (spécialiste externe en communication).

Groupe de projet Troubles du spectre de l'autisme (TSA) et thérapie psychomotrice

Le groupe de projet a élaboré la brochure «Psychomotricité et TSA», qui présente la contribution spécifique de la thérapie psychomotrice pour les personnes atteintes d'un TSA. Celle-ci est disponible sur le site Internet. En outre, le groupe de projet a développé en collaboration avec la HfH la formation continue spécifique «Autisme et psychomotricité», qui aura lieu à l'automne 2022. Une formation continue correspondante est prévue en Suisse romande.

Groupe de projet Psychomotricité à l'âge préscolaire

Le groupe de projet n'a pas tenu de réunions en 2021, car il a fallu attendre les résultats du processus stratégique du comité central et du secrétariat général. Pour la nouvelle année associative, le groupe de projet a été chargé d'élaborer une prise de position «Psychomotricité à l'âge préscolaire» (accent sur la Suisse alémanique) et de représenter l'association lors de divers congrès spécialisés. Barbara Müller Sommer dirigera le groupe de projet jusqu'à nouvel ordre. Tanja Siebenhaar-Kindler, membre du groupe de projet, a organisé un atelier sur le thème «Psychomotricité – santé mentale par l'activité physique» dans le cadre de la conférence Purzelbaum qui s'est déroulée en ligne.

Groupe de projet Critères pour l'octroi du financement de mesures pédo-thérapeutiques en psychomotricité pour les enfants en période préscolaire

L'association continue de participer au groupe de travail «Critères 0-6», qui élabore, sous la direction du canton de Fribourg, des critères pour le financement de mesures de psychomotricité pour les enfants en période préscolaire. Ce travail s'est achevé à l'automne et le rapport est disponible en français. L'approbation par les mandants participants et la traduction devraient être disponibles à l'été 2022.

Commission de recherche

Jusqu'à présent, l'association a versé des contributions à des travaux de recherche dans le cadre de projets, mais il n'existait ni fonds ni règlement régissant l'attribution des fonds de recherche. Le nombre croissant de demandes de contributions à des projets a soulevé la question de savoir comment l'association pouvait attribuer les contributions à la recherche de la manière la plus professionnelle possible et selon certains standards. Les fonds de recherche dits compétitifs, octroyés dans le cadre d'une procédure de sélection scientifiquement fondée, ont une valeur ajoutée qui dépasse la valeur purement monétaire. Comme les chercheuses et les chercheurs doivent se soumettre à une procédure de sélection scientifique, les travaux de recherche financés sont d'emblée considérés comme indépendants et donc de valeur supérieure. Les fonds de l'association ont une valeur ajoutée considérable lorsqu'ils sont attribués dans le cadre d'une procédure compétitive. La recherche est considérée comme indépendante et peut être publiée dans des revues renommées. Cela favorise la reconnaissance des chercheuses et chercheurs dans les hautes écoles et les universités. À cette fin, le CC a créé un fonds «Science et recherche», adopté un règlement correspondant et créé une commission composée de membres de l'association et de spécialistes externes.

Le colloque de recherche interne a été reporté une nouvelle fois en raison de la situation actuelle.

Collaboration avec les instituts de formation

En 2021, l'association a continué d'entretenir des échanges réguliers avec les deux instituts de formation Haute école intercantonale de pédagogie curative (HfH) à Zurich et Haute école de travail social (HETS) à Genève. Dans le cadre de la révision totale du règlement de reconnaissance de la CDIP, celui-ci a été très intensif et ciblé.

Beatrice Bieri a présenté la structure et les activités de l'association aux étudiants de la HfH de 5e semestre. Le comité central et le secrétariat général se sont impliqués dans le développement du cursus de master à la HfH dans le cadre d'un groupe de réflexion.

En raison de la situation actuelle, l'association n'a pas été présentée aux étudiants de la HETS cette année. Simone Reichenau continuera à représenter l'association au conseil consultatif du Centre d'expertise et de recherche clinique en intervention psychomotrice (CERIP).

Soutien de projets de recherche

Au cours de l'année associative écoulée, Psychomotricité Suisse a soutenu financièrement le projet de recherche de la HfH « KomPaS – Une étude randomisée contrôlée sur l'efficacité de l'encouragement linguistique à communication pragmatique chez les enfants de jardins d'enfants avec l'allemand comme deuxième langue concernant la participation à la communication ».

Représentation au Forum européen de la psychomotricité (EFP)

Regula Seeholzer a passé le flambeau de déléguée de l'EFP à Judith Säggerer lors de l'assemblée des délégués 2021 à Rome en septembre. Regula travaillait au sein de l'EFP depuis 2008. Elle a d'abord représenté la Suisse au sein de la Commission Profession. Depuis 2011, elle a assuré, en tant que déléguée, un réseautage optimal au niveau européen. En 2016, elle a été responsable de l'organisation du 6e Congrès européen de psychomotricité à Lucerne en tant que présidente du CO avec une équipe de 4 personnes. Nous profitons de l'occasion pour remercier Regula de son grand engagement et du précieux travail de réseautage qu'elle a fourni ces dernières années au niveau européen.

Trois thérapeutes en psychomotricité représentent l'association dans les groupes de travail du Forum européen: Malika Baioia (groupe de travail «Prévention et promotion de la santé»), Beatrice Bieri (groupe de travail «Rendre visible et partager la pratique et la méthodologie – Top Ten Cards») et Melanie Nideröst («Recherche actuelle et nécessaire dans le domaine de la psychomotricité»). Le groupe de travail Prévention est en train d'établir une vue d'ensemble du fonctionnement de la prévention dans les différents pays. Le groupe de travail Good Practices élabore des cartes qui mettent en évidence la diversité de la psychomotricité dans les différents pays. Et le groupe de travail Research s'est fixé pour objectif de rassembler les recherches menées dans les différents pays et les questions de recherche qui s'imposent dans la pratique.

Le congrès de l'EFP à Marburg (prévu pour septembre 2021) et l'Académie des étudiant·e·s ont été annulés. L'Assemblée des délégués à Rome s'est tenue en format hybride.

Finances

Le compte de résultats 2021 affiche un bénéfice de 3142.54 francs. Les recettes générées par les cotisations des membres ont été légèrement supérieures au budget. Du côté des dépenses, les charges des sections ont notamment été inférieures au budget, car certains projets n'ont pas pu être lancés et certains événements n'ont pas pu être réalisés. En raison des économies réalisées, la production de ballons portant le logo de l'association et du jubilé, qui peuvent à nouveau être commandés à prix réduit par les membres, a encore pu être comptabilisée sur l'exercice 2021. De plus, une réserve de 10 000 francs a pu être constituée pour le projet de refonte imminente du site Internet.

Le budget 2022 prévoit un bénéfice de 500 francs. Lors de sa réunion de novembre 2021, le comité central a approuvé les budgets soumis par les sections, qui ont été intégrés au budget global.

Comptes annuels et Budget 2021 / Budget 2022

POSTE DE BUDGET	Budget 2021 en CHF	Comptes 2021 en CHF	Budget 2022 en CHF
Recettes			
Recettes des sections		6'780.00	5'000.00
Recettes de la formation continue national			25'000.00
Cotisations membres actifs	350'000.00	353'260.00	358'000.00
Cotisations membres passifs	27'000.00	29'730.00	25'000.00
Cotisations étudiant(e)s	2'000.00	2'200.00	2'000.00
Pertes sur débiteurs		-2'755.59	
Total des recettes	379'000.00	389'214.41	415'000.00
Dépenses			
Dépenses de fonctionnement			
Secrétariat général	11'500.00	14'154.16	9'500.00
Comité central	3'000.00	3'595.40	3'500.00
Projets nationales, médiation	7'000.00	5'421.27	33'500.00
Projets des sections	35'000.00	23'050.50	33'000.00
Coopérations syndicales	15'000.00	13'420.00	16'000.00
Dépenses du personnel			
Charges salaires Secrétariat général	120'000.00	120'212.15	120'000.00
Charges salaires Comité central	10'000.00	11'760.00	10'000.00
Charges salaires sections	55'000.00	50'756.85	50'000.00
Charges salaires projets nationaux	5'000.00	6'671.20	4'000.00
Prestations d'assurances sociales		-3'174.40	
Dépenses de cotisations sociales	19'200.00	19'535.15	19'200.00
Autres frais de personnel	2'000.00	1'782.40	4'100.00
Frais de location	9'920.00	9'697.06	9'900.00
Dépenses administratives			
Matériel de bureau, imprimées	2'800.00	4'552.40	2'800.00
Téléphone, informatique, frais du port	10'500.00	13'093.40	10'500.00
Cotisations	3'500.00	4'165.20	3'500.00
Consultation juridique	5'000.00	2'274.10	3'000.00
Assemblée générale	20'000.00	18'813.41	15'000.00
Organe de révision, consultations	4'000.00	4'442.70	4'000.00
Relations publiques			
Magazine imprimée	15'000.00	17'598.76	15'000.00
Matériel d'informations, gadgets	10'000.00	24'639.00	30'000.00
Site web, newsletter	1'000.00	10'242.35	5'000.00
Publications	2'000.00	636.00	2'000.00
Publicité	500.00		
Documents de l'association	1'000.00	3'856.09	
Parrainage / Foires	1'000.00	969.25	1'000.00
Médias (sociaux)	500.00		3'000.00
Recherches scientifiques	10'000.00	10'000.00	10'000.00
Amortissements	1'000.00	100.00	1'500.00
Frais bancaires	500.00	604.92	2'000.00
Recettes et dépenses hors exploitation			
Recettes publicitaires	-1'000.00	-2'080.00	-2'000.00
Ventes articles	-2'000.00	-4'801.95	-5'000.00
Impôts	500.00	84.50	500.00
Total des dépenses	378'420.00	386'071.87	414'500.00
Total des recettes	379'000.00	389'214.41	415'000.00
Total des dépenses	378'420.00	386'071.84	414'500.00
Bénéfice	580.00	3'142.54	500.00

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIFS		PASSIFS	
Actifs circulants		Capitaux étrangers	
Caisse	231.65	Créditeurs	25'297.08
Dépôts bancaires	349'205.63	Réserve pour projet	45'000.00
Débiteurs	120.00	Passifs transitoires	3'251.65
Stocks	5'550.00		
Actifs transitoires	1'413.55		
Postes d'ajustement		Capitaux propres	
Mobilier	100.00	Capital de l'association	279'930.56
Système informatique	1.00		
Total Actifs	356'621.83	Total Passifs	353'479.29
Bénéfice			3'142.54
	356'621.83		356'621.83

Rapport annuel du service de médiation

Respect des obligations en matière d'éthique professionnelle

Marianne Abegglen, Catherine Koenig

Cette année, cinq demandes ont été reçues en Suisse alémanique :

- Dans deux cas dans le canton de Zurich, il s'agissait de demander davantage d'heures de clarification au poste de travail, dans l'autre, du droit à une prime d'ancienneté (ce serait du ressort de la direction de l'école!). Il semble que les exigences du nouveau mandat professionnel soulèvent des ambiguïtés générales dans le canton. Pour de telles questions, je recommande de nouer des liens avec d'autres collègues et de prendre contact avec un membre de la section ZH, car ils disposent de plus d'informations à ce sujet que le service de médiation.
- Deux demandes concernaient la protection des données. Pour mémoire: un aide-mémoire détaillé est disponible sur le site Internet de l'association professionnelle.
- Une demande émanait d'une autorité de nomination. Cela montre que le service de médiation est également perçu à l'extérieur. La demande portait sur la question de savoir s'il était possible d'employer des étudiant·e·s en psychomotricité en dernière année de formation, dans quelles conditions et avec quelle rémunération (surtout pour les remplacements). Il n'y a pas de directives contraignantes à ce sujet, la procédure est différente d'une commune à l'autre. J'ai soulevé une question, à savoir s'il est tout simplement judicieux de recourir à un remplaçant pour deux semaines.

Cette année, nous n'avons reçu aucune demande émanant de la Suisse romande.

Une fois de plus, Regula Binkert a pu informer les étudiant·e·s de la classe de terminale de la Haute école intercantonale de pédagogie curative (HfH) sur le code de déontologie, les obligations déontologiques et le service de médiation de Psychomotricité Suisse. Elle a trouvé la discussion avec les étudiant·e·s engagé·e·s passionnante et stimulante. Nous remercions Regula chaleureusement pour son engagement.

Service de médiation

Le service de médiation est une prestation de l'association professionnelle Psychomotricité Suisse. Il a pour but de favoriser une collaboration optimale entre thérapeutes, parents et employeurs. Il contribue ainsi à garantir un haut niveau de qualité.

Contact

mediation@psychomotricite-suisse.ch

Ou veuillez utiliser le formulaire sur le site web :

<https://www.psychomotricite-suisse.ch/association/nos-structures/service-de-mediation/demande-de-mediation>

Rapport annuel des sections

Les informations des sections en bref

Les pages suivantes résument brièvement les informations les plus importantes des sections. Les rapports annuels détaillés des sections sont disponibles sur le site Internet, d'une part sur les pages des différentes sections ou sous <https://www.psychomotricite-suisse.ch/association/nos-structures/assemblee-generale/ag-2022/>

Nous remercions chaleureusement tous les comités de section pour le précieux travail de politique professionnelle effectué au niveau cantonal et régional.

Section AG

Comme Janine Good, Lea Huwyler et Viola Brühlmann, membres en fonction du comité, sont toutes devenues mères l'année dernière et ont donc voulu quitter leur fonction, la priorité a été de trouver de nouveaux membres pour le comité et de transmettre les informations et les dossiers. Le 21 septembre 2021, les nouveaux membres Daniela Sandmeier, Marlene Gehrig, Tanja Siebenhaar-Kindler et Katja Brunner Hofmann ont été élus en ligne lors d'une assemblée de section extraordinaire.

Section AR

L'équipe de psychomotricité du canton est à nouveau au complet et le poste de responsable d'équipe est à nouveau pourvu. Une nouvelle saisie du temps de travail a été testée, mais l'ancienne est à nouveau utilisée sur la base des expériences faites. L'objectif est une numérisation croissante des tâches administratives, avec la possibilité d'accéder en ligne aux documents et informations de l'école. En 2022, les aspects techniques et les contenus devraient à nouveau être au premier plan.

Section BE

Claudia Thomet, Jeannine Guggisberg, Lina Rickli, Marianne Stettler et Sabine Neuenschwander forment le comité. Six séances du comité et une assemblée de section ont eu lieu. Des échanges réguliers ont eu lieu avec les interlocuteurs régionaux. La collecte cantonale de données a fourni des informations importantes concernant la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et le travail avec les enfants avec TSA en psychomotricité. La prise de position TSA a été envoyée à différents services cantonaux. Le groupe Formation continue a échangé avec l'Institut für Weiterbildung und Dienstleistung de la HEP Berne au sujet de l'offre de cours. Gabrielle Hartmann représente la section au sein de la fraction Encouragement spécial de Formation Berne.

Section BL

Dans le canton de Bâle-Campagne, la Fondation ptz Baselland est l'employeur principal de 18 thérapeutes. Au total, un taux d'occupation de 997,5% est réparti entre les thérapies, les projets et les investigations. Tous les postes ont pu être pourvus depuis longtemps. Le taux d'occupation a augmenté suite à l'adoption du projet du Grand Conseil. Il y a à présent un emploi à temps plein pour 2500 élèves contre 3000 précédemment.

La commune de MuttENZ dispose de son propre centre de thérapie avec sa propre convention de prestations avec le canton de Bâle-Campagne. Des échanges réguliers ont lieu entre la direction du ptz Bâle-Campagne et le comité de section.

Section BS

Comme les années précédentes, Bettina Vogt, Sibylle Wiesli Degen et Erika Suter sont responsables de la section BS. Afin de mieux faire connaître l'association professionnelle, la FAKO (Conférence spécialisée de la psychomotricité) dispose désormais d'un créneau au cours duquel les dernières informations de l'association professionnelle peuvent être communiquées. Il est réjouissant de constater que les écoles privées de BS bénéficient de nouveau officiellement de la psychomotricité. Une collaboration avec le Basler Schulbatt est prévue pour l'anniversaire des «10 ans de thérapie en psychomotricité à l'école bâloise». Le Centre pédagogique PZ-BS a permis de suivre des formations continues passionnantes.

Section FR

Lors de l'assemblée de la section l'ancien comité a annoncé sa démission et la constitution d'un nouveau comité a été approuvée. Charlotte Delley, Queenie Théraulaz, Océane Lambert et Noémie Clivaz constituent le nouveau comité.

Durant cette année, un grand projet politique nous a occupé en lien avec le SESAM, celui de la nouvelle convention tarifaire et de la mise en place d'un agrément pour les indépendant·e·s. Le projet de la mise en place de nouveaux critères d'octroi se poursuit grâce au groupe intercantonal. Ce projet devrait aboutir et se mettre en place en été 2022.

Section GE

Le nouveau règlement de la Pédagogie Spécialisée a été adopté en juin et sa mise en oeuvre est encore en cours. Le comité s'est investi pleinement dans ce dossier et reste très impliqué et réactif pour suivre la rédaction des annexes et directives qui vont venir guider la pratique de thérapeute en psychomotricité.

La liste des indépendant·e·s et la liste des superviseuses et superviseurs ont été mises à jour et afin de soutenir les thérapeutes en psychomotricité dans leurs démarches pour s'installer en tant qu'indépendant·e la section a créé un document d'information intitulé "Installation en cabine privé dans le canton de Genève".

La section a également organisé une soirée journée européenne et une formation par l'association "Décadrée" au sujet d'une écriture inclusive. Dans le cadre de la pandémie, le projet de podcast est né et les deux premiers épisodes ont été produits.

Afin d'obtenir une vision globale sur l'état actuel des suivis psychomoteurs dans le canton, les membres ont été demandés de remplir différents questionnaires et de participer à des enquêtes.

Section GL

Dans le canton de Glaris, il n'y a pas eu de changement au niveau du personnel en 2021. Le poste à Glaris Sud a été augmenté à 80% à partir de l'été 2021. Des échanges réguliers ont lieu entre les thérapeutes en psychomotricité. Comme seules 2 des 4 thérapeutes sont membres de l'association, la question d'un regroupement avec une autre section se pose. Les premières clarifications sont en cours.

Section GR

Livia Vitarelli a rejoint le comité cet été. En automne, l'association a participé à l'exposition professionnelle grisonne Fiutscher. Un groupe de projet a commencé à planifier les activités autour du 50e anniversaire de la thérapie en psychomotricité dans le canton des Grisons, qui sera fêté en 2022. Sur le plan de la politique professionnelle, l'accent a été mis sur la gestion des prises de position relatives aux consultations, le réseautage sur le thème de la thérapie psychomotrice à l'âge préscolaire et le recrutement de thérapeutes en psychomotricité (dans les gymnases et au salon professionnel). Afin de renforcer son réseau avec d'autres associations et l'employeur principal, le HPD, l'association a participé à différentes rencontres externes et a échangé avec le HPD sur des thèmes d'actualité.

Section JU

La nouvelle ordonnance de pédagogie spécialisée ainsi que la révision de la Loi scolaire, n'ont pour le moment pas été validées par les autorités. Elles composeront, une fois validées, le Concept de pédagogie spécialisée, dont le Jura doit se doter dans le cadre du Concordat intercantonal sur la pédagogie spécialisée.

Nous avons appris en début d'année la diminution de 0.35 EPT pour la psychomotricité au CMPEA. Nous avons pris contact avec les syndicats afin de recevoir leur soutien. Par le biais de la presse et d'une conférence sur le thème de la psychomotricité, nous souhaitons faire mieux connaître la profession.

Section LU

Cette année, nous avons mis l'accent sur la visibilité et le réseautage de notre profession. Dans certaines écoles cantonales de Lucerne, nous avons pu faire de la publicité pour le cursus et offrir ainsi aux élèves un aperçu de notre métier. Les membres de la section ont été sensibilisés à l'importance d'être ouverts aux personnes intéressées et aux stagiaires. La collaboration avec l'association de logopédie s'est également poursuivie et les travaux se poursuivent dans le cadre d'une manifestation commune sur la base d'un sondage cantonal. Certains projets sont dans les starting-blocks et seront poursuivis.

Section NURO (NW, UR, OW)

Les thérapeutes en psychomotricité des cantons d'Obwald, d'Uri et de Nidwald ont participé activement à la politique professionnelle. Dans le canton d'OW, le taux d'occupation a été réduit de 5% dans le cadre des mesures d'économie cantonales. Les thérapeutes se sont entretenus avec le directeur de l'instruction publique. Dans le canton d'Uri, la direction des offres pédaogo-thérapeutiques est en contact avec les autorités cantonales afin de respecter le plafond de coûts annuel. Dans le canton de NW, les thérapeutes ont été transférés de l'ordonnance sur le personnel enseignant à l'ordonnance sur le personnel le 1er août 2021, ce qui a des répercussions négatives sur les conditions d'engagement. La demi-journée de la vision pour les membres a été reportée à 2022.

Section SG

En 2021, le comité de la section de Saint-Gall s'est penché sur la nouvelle composition et les ajouts apportés à notre comité. Nous avons réorganisé notre forum associatif et espérons ainsi toucher plus de membres et stimuler les échanges. La collaboration avec l'Association cantonale des enseignants (KLV) a été restructurée. Nous pouvons faire valoir ensemble nos revendications sur les questions de politique de la formation et réagir aux consultations en cours. Les réunions du réseau de spécialistes de la pédagogie spécialisée sont précieuses pour l'échange d'informations entre les groupes professionnels de l'éducation spécialisée et l'Amt für Volksschulen (office de l'enseignement obligatoire, AVS).

Section SH

Le comité de section est composé de deux membres et la section compte six membres au total. Les questions de politique professionnelle suivantes étaient au centre de l'attention:

- Pénurie de main-d'œuvre qualifiée: quelle est la contribution de votre canton, de la HfH et de l'association professionnelle?
- Enseignement intégratif: comment améliorer la gestion et l'organisation des enfants scolarisés de manière intégrative en psychomotricité chez nous, dans le canton de Schaffhouse?

Section SZ

Dans le canton de Schwyz aussi, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée s'est fait sentir l'année dernière. Certains postes vacants n'ont été pourvus que tardivement. Autre sujet récurrent: dans le canton de Schwyz, la thérapie psychomotrice est une offre facultative des différents responsables d'école et, contrairement à la logopédie, ne fait pas partie des services spécialisés cantonaux. La plupart des communes proposent certes la thérapie psychomotrice, mais pas toutes. De nombreux thérapeutes du canton souhaiteraient que la thérapie psychomotric soit également réglementée au niveau cantonal dans le canton de Schwyz.

Section TG

La situation de l'emploi est également affectée par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en Thurgovie. De ce fait, des projets importants tels que la prévention et l'encouragement précoce sont négligés. Au sein du comité, les thèmes de l'encouragement précoce, des TSA, de l'état d'esprit des thérapeutes en psychomotricité TG et de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée étaient au centre des préoccupations. Le comité actuel souhaite remettre les affaires 2022 en de nouvelles mains et espère trouver des successeurs.

Section TI

Un accord a été conclu entre la direction de l'éducation DECS et la section tessinoise, qui permet aux thérapeutes en psychomotricité affilié·e·s de travailler dans le secteur privé et de facturer les heures de thérapie au canton. L'accord tarifaire a également dû être adapté (augmentation des prix et alignement sur des accords similaires). Nous saluons la proposition du canton d'établir un dossier contenant les informations les plus importantes pour les thérapeutes en psychomotricité nouvellement actifs au Tessin.

Un groupe de travail a élaboré un questionnaire qui a été soumis à tous et toutes les thérapeutes en psychomotricité actifs. L'objectif de l'enquête est d'obtenir un instantané de la spécialité (situation logistique, nombre de cas, évaluation subjective de la charge de travail) afin d'évaluer s'il est possible de trouver une solution courante à la charge de travail actuelle, souvent qualifiée d'insupportable.

Section VD

Le comité a continué son travail de défense de la profession tant sur le plan politique (DPPLS, députés) que sur le terrain professionnel : revalorisation salariale, amélioration des conditions de travail et d'accès aux prestations en psychomotricité, développement de nouveaux postes. 2021 est marquée par l'adhésion groupée à SUD qui nous apporte son expertise syndicale. Nous avons cherché à mieux connaître les besoins de nos membres et à favoriser leur engagement en leur proposant des tâches et/ou actions définies ; exemples : récolte de textes de référence, création du groupe de travail sur la personne âgée.

Section VS

En Valais, après une période de vie associative minimaliste, une AG a réuni une trentaine de personnes, pas toutes membres. Le principal intérêt est évidemment le partage des informations qui a pu avoir lieu et les projets qui ont pu naître. Ainsi, on peut espérer des actions coordonnées pour la promotion et la défense de la profession dans la période à venir.

Section ZG

Regula Seeholzer et Anna Hunkeler siègent au comité de la section. Une thérapeute en psychomotricité s'engage au sein du groupe de projet « Autisme et psychomotricité » et deux thérapeutes en psychomotricité assurent les échanges avec la HEP de Zoug. Le contact a également été recherché afin de s'assurer que les étudiant·e·s de la HEP de Zoug sont correctement informé·e·s sur le mandat et le profil de la profession de thérapeute en psychomotricité. Une rencontre de réseautage a eu lieu avec le service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent des cantons de ZG, SZ et UR ainsi qu'un médecin compétent afin de faire connaissance et de clarifier les compétences. La formation continue de deux jours sur le thème « L'approche orientée vers les solutions dans la thérapie psychomotrice » avec Therese Steiner a eu lieu via Zoom.

Section ZH

Nous sommes heureux que la collaboration avec le SSP, le zbl (association professionnelle zurichoise des logopédistes) et le VSA se soit encore renforcée.

Nouvel entretien d'évaluation: à partir de l'année scolaire 21/22, une nouvelle ordonnance sur l'évaluation des collaborateurs entre en vigueur pour les enseignants et donc aussi pour les thérapeutes. Nous avons pu collaborer à l'élaboration des formulaires destinés au personnel thérapeutique.

Dépliant « Recruter des non-membres »: en collaboration avec Fabio Höhener du SSP, nous avons créé un dépliant présentant les avantages d'être membre de l'association professionnelle.

Assemblée de section: l'assemblée a été reportée à janvier 2022 en raison du coronavirus.

2022 : la section de Soleure relancée

Il y a quelque temps, les activités de la section de Soleure ont dû être mises en veilleuse en raison du manque de successeurs au comité de section. Depuis lors, une personne de contact cantonale assurait le flux d'informations vers le comité central et l'échange avec celui-ci.

Nadja Ulmann et Sari von Arx ont pris l'initiative de relancer la section de Soleure fin 2021. L'assemblée constitutive s'est déroulée avec succès le 26 janvier 2022.

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapisti della psicomotricità



Psychomotricité Suisse
Genfergasse 10
3011 Berne

Téléphone 031 301 39 80
info@psychomotricite-suisse.ch

www.psychomotricite-suisse.ch